

---

**Approbation du procès-verbal de séance publique de Conseil Municipal du 13 février 2023**  
**Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

---

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

1. Installation d'une conseillère municipale – *non soumise au vote*
2. Mise à jour du tableau des indemnités de fonction des conseillers municipaux – *Adoptée à l'unanimité*

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

3. Approbation de la convention d'adhésion au service retraite avec le Centre de Gestion de la Haute-Garonne – *Adoptée à l'unanimité*
4. Modification du tableau des emplois permanents – *Adoptée à l'unanimité*

**DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA STRATÉGIE BUDGETAIRE**

5. Compte de gestion 2022 – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
6. Compte administratif 2022 – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
7. Affectation des résultats 2022 – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
8. Fiscalité directe - Vote des taux d'imposition 2023 – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
9. Reprise des provisions de la ZAC Tucard – *Adoptée à l'unanimité*
10. Budget primitif 2023 – *Adoptée à la majorité (Contre : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
11. Participation financière 2023 à la gestion des équipements intercommunaux – 4 CO – *Adoptée à l'unanimité*
12. Rénovation du Château et de la Halle Catala – Mise à jour de l'autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP) – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
13. Demande de subvention au titre de la dotation de soutien de l'État à l'investissement local pour 2023 – *Adoptée à l'unanimité*

**DIRECTION DE L'ACHAT, DE LA PERFORMANCE ET DU CONTRÔLE DE GESTION**

14. Adhésion à un groupement de commandes avec le centre communal d'action sociale de la ville de Saint-Orens de Gameville – *Adoptée à l'unanimité*
15. Taxe locale sur la publicité extérieure – tarifs 2024 – *Adoptée à l'unanimité*

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

16. SDEHG : Rénovation des bornes basses N° 4008-4011-4015-4016 hors services (affaire 4BU345) – *Adoptée à l'unanimité*
17. Dépôt de demande d'autorisation au titre du code de l'urbanisme pour la rénovation de la Villa Massot et la construction d'un bâtiment dans le parc Massot – *Adoptée à l'unanimité*

## **DIRECTION DE LA CULTURE, DU SPORT ET DE LA VIE DE LA CITÉ**

18. Tarification de la SPL Altigone 2023/2024 – *Adoptée à l'unanimité*
19. Approbation de la convention de prestation avec la société Chrono-Start pour la course des Rivières et des Châteaux – *Adoptée à l'unanimité*
20. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Arts Martiaux Saint-Orens – *Adoptée à l'unanimité*

## **DIRECTION DE L'URBANISME, DES ESPACES PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

21. Approbation de la convention de partenariat espace naturel sensible des Chanterelles avec le Conseil Départemental et demande de travaux anticipés – *Adoptée à l'unanimité*
22. Avis sur l'approbation de la 2<sup>ème</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Toulouse Métropole, Commune de Saint-Orens de Gameville suite à enquête publique – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
23. Ouverture de l'enquête publique pour la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. pour le secteur de l'Albigès – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
24. Échange de parcelles en vue de recréer un chemin rural route de Cayras – *Adoptée à l'unanimité (Abstention : LUMEAU-PRECEPTIS / VERGNAUD / MOREAU / LECLERC / LLORET / ARADJ)*
25. Approbation de trois conventions de mise à disposition et de servitudes au profit d'Enedis sur une parcelle cadastrée AL 25 située route de Cayras à Saint-Orens de Gameville – *Adoptée à l'unanimité*

Affiché le 7 Août 2023

Le Maire de Saint-Orens de Gameville,



Serge JOP